

Votre Agent Général
DELUZET BRUNO ET LAURENCE
4 BD DE CREACH GWEN
CENTRE DELTA
29000 QUIMPER
☎ **02 98 90 78 31**
📠 **02 98 53 30 41**



Assurance et Banque

N°ORIAS **14 006 333 (BRUNO
DELUZET)**
14 006 332 (LAURENCE DELUZET)
Site ORIAS www.orias.fr

CHRISTELLE
600 ROUTE DE LARC HANTEL
29200 BREST

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire
Souscrit le **01/01/2020**

Vos références

Contrat
10604697704
Client
1375747904

Date du courrier
17 décembre 2019

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :
CHRISTELLE

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10604697704** ayant pris effet le **01/01/2020**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

- Conseil en décoration d'intérieur, à l'exclusion de toute activité d'architecte d'intérieur;
- Gestion d'achats de mobilier.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/01/2020** au **01/01/2021** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Matthieu Bébéar
Directeur Général Délégué

Vos références

Contrat

10604697704

Client

1375747904

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
<u>Dont :</u> Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.